

1	premières réponses
2	Assez des petits arrangements délétères entre amis CSMF SML UMP: les médaillés nous emmerdent!
3	LA PRÉSENCE DES JEUNES est un prétexte pour négocier à l'ancienne en catimini.pronostic: combien d'installation en libéral à la fin de la convention 2016?? 4ou 5% ??
4	MARRE DE CE PAYS DE VIEUX
5	La médecine est en principe une activité libérale . Qui a signé la convention de 1995 et l'a soumise, pieds et poings liés aux Caisses?
6	Le fond du problème est que les dés sont pipés dès le départ, la SS tient les rênes. En effet, il n'est pas possible d'exercer hors convention sauf à exercer une médecine parallèle genre grand gourou bobologue. Il faut avant toute chose obtenir la suppression du tarif d'autorité. Cela nous permettrait d'obtenir de vraies négociations et à terme une convention équilibrée durable dans le temps.La période pré-électorale est propice, après.....
7	HALLUCINANT DE VOIR DES ANCIENS SE COUPER DE LA BASE . J AI 50 ANS SUIS MAITRE DE STAGE ET AI TOUJOURS ETE A L ECOUTE DES JEUNES . LE JOUR OU ON NE L 'EST PLUS ON EST BON POUR L EHPAD
8	dernier arrêt avant le terminus-tout-le-monde-descend demain, cessation de paiement et corset pour tout le monde.
9	arriver enfin a harmoniser les pratiques , a imposer un vrai cahier des charges pour le 1* 2* 3* recours évalué régulièrement et contradictoirement, instaurer une "saine emulation" entre les acteurs et non pas une concurrence basée sur la consommation et a clarifier le "bon usage" des finances publiques octroyées par les élus aux différents partenaires
10	BON COURAGE
11	NEANT
12	j'aurais aimé cocher une case "je ne fais pas du tout confiance au csmf sml pour signer une convention"
13	la Médecine libérale est morte!
14	marre de ces vieux syndicats qui défendent leur intérêt ( sans s à intérêt) Seule la FMF a fait bouger les choses en 2002 ! Comme en politique via leurs réseaux ils restent au pouvoir mais ne nous représentent pas . je ne me sens représenté que pas FMF ou Bronner !
15	L'attitude de la CSMF et du SML est dictée par leur volonté de négocier à part et donc seuls et sans témoins une convention encore plus inepte que l'actuelle moyennant contrepartie peu avouable à leur propre électoral
16	Si nous avons cette situation, c'est que depuis 30 ans une mafia politico-syndicale signe des conventions!
17	Il me semble normal aient un rôle consultatif dans la négociation.
18	les "jeunes" ont une capacité de mobilisation dans les hôpitaux, et ont souvent obtenu satisfaction dans leurs revendications
19	ok pour la participation des jeunes à conditions que ce soit de jeunes libéraux et pas des internes encore salariés et peut être jamais libéraux
20	Bien du courage ! Merci Jean-Paul
21	dicute-t-on de 2 conventions séparées ( comme précédemment) ou d'une convention globale ??
22	on rabache à tour de conférence qu'il faut associer les jeunes, ces trous de la conf font même des réunions d'ici la fin de l'année pour inciter à l'installation et ont eu la gentillesse de m'y convier pour expliquer les formalités ordinaires. Alors il faudrait savoir?
23	Sans les jeunes, la médecine libérale n'a pas d'avenir. Quelle est donc la vraie motivation de Chassang et Jeanbrun ??
24	il est temps que la médecine se débarrasse des énarques et politicards de tout bord et que les médecins reprennent le pouvoir ; il est temps de ne plus accepter les misérables aumones que veulent bien nous octroyer les gavés des fonds publics
25	LA CSMFML empêche comme par le passé la réforme nécessaire du statut des généralistes

26	on ne peut souhaiter plus de jeunes médecins et mépriser leur opinion
27	Les jeunes sont l'avenir de la médecine: les exclure est une manoeuvre pitoyable de la part de syndicats soi-disant représentatifs!
28	ce qui se passe est lamentable ;(((
29	généralistes, nous sommes morts ; mais sarkozy aussi !
30	les jeunes font leurs propositions en plénière; puis les syndicats prennent les décisions avec ou sans leur présence : avec ne me gêne pas ; nous n'avons rien à leur cacher
31	n'étant pas encore en exercice libéral ils ne peuvent pas signer de contrat qui ne les engage, dans ces conditions je suis d'accord pour qu'ils aient une position consultative et qui leur permette de juger de l'attitude des uns et des autres.
32	Les pharmaciens, bientôt les infirmier(è)s exerceront la médecine générale, et nous ramons toujours pour 23 € pour des actes de plus en plus compliqués. Il faudra enfin secouer le cocotier si l'on pense que nos honoraires différés par l'ASV seront bientôt ridicules.
33	Il faut que la Convention convienne aux Jeunes si on veut qu'ils s'installent. Si les jeunes boudent l'exercice libéral ce sera la faute de la CSMF+SML...CQFD. Seule une Convention attractive sauvera la Médecine Libérale.
34	je ne pense pas qu'il faille être concensuel mais que nous devons agir selon nos convictions même si elles dérangent
35	finissez en avec le médecin traitant = perte d'énergie , de temps ,paperasses ++++++
36	comme d'habitude les syndicats vont se battre pour des queues de cerises et c'est le gouvernement et la sécu qui vont tirer les marrons du feu. Un pour tous, tous pourris.
37	Vous ne répétez jamais assez que l'ASV constitue des honoraires différés, que l'Etat et la Sécu nous doivent. Et que fait-on quand un débiteur refuse de payer ? On le traîne devant les Tribunaux. Confraternellement.
38	S'il s'agit de "jeunes" professionnels qu'ils intègrent un syndicat est de bon sens. S'il s'agit de "jeunes" étudiants leur présence ne peut que favoriser l'adhésion syndicale de demain...
39	Cela me paraît découler du simple bon sens, qui malheureusement devient une denrée assez rare.. Bon courage . François CHEENNE FMF 14
40	Quand les syndicats arrêteront de se bouffer le nez, alors là, enfin, on sera peut-être représentés et défendus. Mais, faut pas rêver. On est sur le Titanic et nos syndicats se battent pour savoir qui aura les cabines de 1ère classe!!!
41	ok pour la participation des jeunes à condition qu'elle soit statutaire. sinon respect des statuts. de toute façon spectacle desolant qui ne fait pas honneur à la profession
42	Vive la nouvelle FMF!!!
43	Je réponds mais sans grand espoir sur ce qui va se passer. La médecine générale agonise, et certainement demain l'ensemble de la médecine libérale. Même si les spécialistes ne s'en rendent pas compte ce qu'on nous fait aujourd'hui leur sera réservé demain. Lecteur du forum, syndicaliste encore pratiquant, j'y trouve des idées très originales, des discours lénifiants mais si de tout cela il ne ressort pas la possibilité de proposer pour la médecine ambulatoire un programme "commun" de fonctionnement libéral c'est à désespérer...Les jeunes sont certainement la seule force et l'espoir qui reste à cette médecine. Peut-être saurons-ils reprendre nos idées et les sublimer pour un meilleur fonctionnement. C'est tout le mal que je nous souhaite. Mais dépêchons nous..
44	NON SEULEMENT LES JEUNES PEUVENT MAIS ILS DOIVENT PARTICIPER AUX NEGOCIATIONS C EST PAS A NOUS MEDECINS DE + 50 ANS A DECIDER POUR EUX SUR LE DEVENIR DE LA MEDECINE
45	Les jeunes ne sont pas forcément bien informés de comment fonctionne l'action syndicale, ils doivent pouvoir être associés aux discussions sur la nouvelle convention. Sommes nous tous dans le même bateau de la Médecine Libérale??? Stéphane MOUCHE MG Vélizy (Yvelines)

46	Les jeunes ne sont pas inclus dans les listes électorales qui ont servi de base à l'enquête de représentativité
47	ça n'empêche pas que les jeunes doivent vite se syndiquer dans des syndicats représentatifs
48	Bien évidemment les jeunes doivent être représentés c'est de leur avenir qu'il s'agit+++
49	60% de votants pour l'instant, attendons les résultats des unions de mai et la situation sera plus claire sans aucun doute
50	csmf+sml= SYNDICATS JAUNES
51	no comment
52	même à la FMF on n'est pas capable de se calmer (voir les contestations récentes des AG), les pouvoirs publics ont gagné d'avance.
53	je ne sais pas ce que sont "les jeunes". En effet la convention règle l'exercice de la médecine dans le cadre libéral. Or 10% seulement des "jeunes" représentés par les syndicats d'internes intégreront la médecine libérale. Les consulter, sans aucun doute mais leur participation es qualité aux négociations revient à fixer le mode d'exercice d'une profession par ceux qui ne l'exerceront pas.
54	Il faut espérer que les médecins vont enfin comprendre que leur salut est SANS la CSMF et le SML qui de plus belle lurette ne s'occupe plus des médecins mais de leur confort personnel. Jetons leur l'opprobre comme sur un certain serment qu'ils ont oublié depuis longtemps galemment
55	lamentable le tableau, comme d'habitude ?
56	On négocie pour que ceux qui n'ont plus que quelques années à travailler (j'en fais partie) réussissent une pas trop mauvaise sortie, en laissant le système de soins en ruines derrière nous.
57	Le concept même de syndicat de "jeunes" médecins me semble aberrant, y a-t'il un âge limite d'adhésion ? Les internes ne sont pas des libéraux installés, seulement 10% d'entre eux le deviendront, ils ne doivent pas donner leur avis autrement qu'en intégrant un syndicat existant. Je ne suis pas membre de la CSMF ni du SML, mais leur réaction me semble normale, celle de MG France était démagogique.
58	essayons de voir plus loin que le bout de notre nez
59	jeunes medecins ou jeunes futurs medecins?
60	Merci de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer sur ce sujet.
61	Je pense qu'à l'avenir, la représentation des jeunes sera importante à construire et à légitimer en vue d'une participation autonome aux négociations conventionnelles.
62	Je trouve dommage l'attitude de la FMF de s'opposer aux autres syndicats et d'essayer ainsi de diviser les médecins. Discutons donc tous ensemble et avançons pour le bien de la Médecine Libérale française.
63	il est capital d'associer les jeunes médecins à l'avenir, les négociateurs appartiennent au passé et doivent accompagner les jeunes pour un avenir incitant à l'exercice libéral "modernisé" !! 30 ans que la CSMF s'oppose à tout progrès ...
64	DEFENDONS NOTRE PROFESSION AVANT NOS INTERETS A COURT TERME .
65	Les "jeunes non installés" n'ont qu'une vue tronquée de l'exercice médical en médecine générale; qu'ils exercent en vrai libéral (pas salariat ou pas remplaçant payé 3/4) qu'il se constituent une clientèle et ils auront un avis mieux construit
66	Donner aux médecins généralistes le statut qu'ils méritent avant qu'il n'y en ait plus !!!
67	A quoi ça sert d'être représentatif si on accueille des syndicats non représentatifs qui se glissent sans l'accord des autres. Ou alors il faut que ce soit des sujets débattus AVANT les négociations pas PENDANT. Autrement c'est le bordel comme maintenant.
68	c'est quoi la FMF ?
69	Une FMF incapable de se regrouper intelligemment en donneur de leçons !!!! Ce n'est pas le spectacle donné par les syndicats en ce moment qui va donner envie aux médecins de se syndiquer. Dr Régis Badel - Lyon

70	Seuls peuvent négocier les syndicats représentatifs et pas n'importe qui !
71	Réouverture du secteur 2 pour tous, seule avancée syndicale des 3 dernières décennies et qui, en évitant la disparition de certaines spécialités, participe ainsi concrètement au maintien de l'accès aux soins. C'est paradoxal de constater que la majorité des S2 d'aujourd'hui sont CSMF.
72	si la médecine libérale doit mourir qu'elle le fasse dignement
73	Régi défend bien notre profession
74	il est vrai que les jeunes diplômés pourraient adhérer aux syndicats représentatifs, cela serait plus démocratique et inattaquable
75	Plus de convention, plus d'ASV, honoraires libres et M.A.C.
76	2 points importants : le devenir de l'ASV et la dissociation entre les capacités de remboursement des caisses et les honoraires
77	Ce sont les syndicats représentatifs qui ont autorité à négocier la future convention
78	J'ai honte d'être médecin en constatant de tels comportements de certains syndicats face aux enjeux qui se présentent à la profession.
79	Sauver la Médecine Générale, permettre à ceux qui s'approchent de la retraite de pouvoir transmettre leur patientèle correctement
80	l'image du syndicalisme est lamentable. Et cela renforce évidemment ceux qui sont en rang bien serrés pour casser du médecin à tout va. Mais cela est peut-être fait exprès?
81	impensable de négocier les conditions futures d'installation sans que les jeunes, c'est à dire les SEULS concernés par la question ne soient associés !
82	les vieux défendent leurs acquis, ils s'en foutent des jeunes, ils veulent amasser un max jusqu'à la tombe!!! je le vois tous les jours.
83	cela fait 10 ans que je remplace et à ce jour je ne pense pas que les signataires de la convention soient représentatifs du corps médical actif sur le terrain.
84	si on arrive à signer une convention elle sera le reflet des élections des URPS, on ne change rien et on reste la tête dans le sable
85	pour qu'une négociation soit efficace, il est nécessaire qu'une pression s'exerce sur le terrain. Les syndicats doivent organiser cette pression avant de s'asseoir à la table des négociations.
86	querelles dans un pot de chambre, syndicats exclusivement préoccupés par leur ego; ils doivent bien se marrer au ministère de toutes ces pantalonades (le collectif) et cabotinages (l'individuel)
87	et pourquoi ne pas alors vous préoccuper des 'vieux' à la retraite de misère qui ont payé gros pour leurs aînés et qui touchent maintenant deux fois moins qu'eux, ? pourquoi avez-vous perdu ces élections?
88	l'essentiel est que les syndicats défendent fermement nos droits (ASV) liés à notre conventionnement et fassent cesser les humiliations que notre profession subit régulièrement.
89	les vieux donnent l'impression de vouloir négocier dans le dos des jeunes pour maintenir au mieux leurs acquis pour les retraites
90	NOUS NE SOMMES PAS LOIN D'ÊTRE LES DERNIERS REPRÉSENTANTS DE LA TRIBU DES (indiens moiquans) dommage, notre métier en libéral est si passionnant et si important pour les malades;
91	la convention qui est négociée est faite pour les médecins installés. Les étudiants n'ont rien à faire dans les négociations. la convention sera caduque quand ils s'installeront...
92	Les jeunes c'est notre avenir aussi de médecins. Sans eux, demain, quelle médecine pour nos campagnes et après demain pour nos villes ? C'est eux qui ont le pouvoir de s'installer ou non en libéral.
93	Il faut castrer ces fougues étalons.

94	Appliquez la règle C'est un principe démocratique mais l'orientation de votre questionnaire laisse penser que vos organisations ignorent ce que cela signifie Dommage pour vos mandants que vous continuez à déboussoler Quelle arnaque nouvelle proposez vous ?
95	la loi est simple : les syndicats représentatifs sont les seuls habilités à négocier . Ils sont composés d'adhérents qui paient leurs cotisations .
96	Les divergences syndicales sont ridicules , et nous font perdre du temps , de l'argent et notre crédibilité vis à vis des patients et des pouvoirs publics
97	il faut respecter les élections. C'est à ce moment là que les médecins pouvaient s'exprimer et pas après. Seulement voilà, nous vivons dans un pays peuplé de boeufs et de moutons. Le déconventionnement massif est la seule solution au diktat des caisses afin de remettre le système à plat. J'ai giclé TOUS mes patients relevant de la CPAM car on ne peut discuter avec notre CPAM locale. Combien sont capables de le faire? Les médecins veulent tout mais surtout pas perdre un centime. Une révolution coûte chère.
98	Avec toutes vos chamailles, vous faites le jeu de tous les technocrates, politocrates et autres exécuteurs de la médecine générale (je dis bien générale, pas libérale) Devant ces mecs là: une seule solution le blocus; ce que le présidoche du conseil de l'ordre aurait dû faire lors de la commission fantôme avec cette vache de Saout (en Breton, vache = saout et "koc'h saout", c'est la merde de vache)
99	Quels médecins ont eu de bonnes retraites : ce qui ont voté pour des régimes avantageux à court terme ! dans cette lignée, exclure les jeunes c'est probablement leur faire porter le fardeau des erreurs des anciens et les empêcher d'exercer comme ils le désirent!!!
100	Le 1 er juillet je suis déconventionne!!!! Bon courage!!
101	Sottise noire des syndicats qui s'opposent entr'eux devant "l'adversaire". Du petit lait pour la sécu...
102	on ne change pas les règles au dernier moment. rien de tel pour semer la division chez les médecins, et faire le jeu des caisses.
103	Union syndical sur des choix évidents mais pas sur tout évident
104	Convention = pièges à cons
105	notez que grâce à ces "dits" vieux, on se sent jeune à 45 ans... formidable!
106	unité
107	Battez vous
108	A qd une convention généraliste ?
109	Je ne comprends pas bien la nuance entre les deux propositions de la dernière question (modalités de participation des jeunes). Les jeunes doivent s'exprimer, et l'ont déjà fait (ISNAR, SNJMG) il me semble. S'il doivent intégrer un syndicat représentatif pour le faire, pourquoi pas. Mais leurs idées et perspectives d'exercice sont-elles compatibles avec celles des médecins actuellement en exercice. Leur participation n'a d'intérêt que si un consensus sur le mode d'exercice, de rémunération...apparaît entre les différentes générations. A partir de là, imposer ce consensus au tuteur c'est encore autre chose. Même si cette convention a peu de chance de redorer le blason de la médecine générale (libérale), je garde un léger espoir sur la capacité du syndicat (FMF, en particulier les intervenants UG) à faire entendre leurs propositions lors des négociations conventionnelles. Je suis installé depuis un an, et je dois bien admettre que si rien ne change d'ici la fin de l'année, j'envisagerais une autre carrière. Je compte sur vous pour affaiblir la nuisance que vont occasionner CSMF et SML. Recevez tout mon soutien.
110	une société qui ignore la parole des jeunes est une société sans avenir
111	Ri di cu le Convention : piège à cons. On nous ment et on nous emm... depuis des années sous des prétextes variés alors que ce sont des incapables notoires, Juppé étant le pire de tous.
112	les règles de représentativité ont été fixées par le gouvernement. Il faut les respecter, sinon à quoi bon voter! Je ne crois pas que les internes étaient des électeurs!
113	Ce ne sont pas les jeunes qui vont régler le pb de l'ASV efficacement !

114	Tant qu'il sera plus confortable et rémunérateur de travailler à l'hôpital ,la médecine libérale sera condamnée.sa disparition est programmée, si on veut sauver la médecine libérale et le système de santé(pour traiter une même pathologie c'est infiniment plus cher de le faire à l'hôpital) ,il suffit d'inverser cette situation et c' est pas très difficile, si je sais comment faire en sorte de donner envie a un médecin de s'installer a la campagne j' ai du mal à comprendre qu' un ministre ne le sache pas. On fait semblant de vouloir sauver la médecine de ville, alors meme qu'on met en place les conditions socio économique de la faire disparaître.Alors vivement l' enterrement .
115	Le systeme a deux secteurs est une absurdite .ET votre questionnaire n`est pas exempt de demagogie
116	Je suis remplaçant mais non thésé
117	attitude demagogique et eternelle lutte de pouvoir des syndicats. le probleme n'est pas d'exclure "les jeunes" c'est que des etudiants ou des internes non encore medecin n'ont qu'1 vision depuis le circuit universitaire et hospitalier de la medecine liberale. la plupart n'exerceront pas comme medecin libéral. les modalités de notre exercice ne doivent etre defini que par des medecins qui exercent effectivement sous cette forme d'exercici. vouloir faire passer des syndicats pour "des amis des jeunes " et d'autres pour "des antijeunes" est digne des basses manoeuvres politiques. et pourtant je ne suis pas 1 pro csmf ! loin de là ces bisbilles sont minables dr meunier
118	Ne revenons pas sur les critères de représentativité, mais quand on a voté, les jeunes médecins par définition n'étaient pas là; pour autant, c'est eux qui soigneront, dont nous: ils ont droit à la parole
119	un seul jeune sur dix choisit l'exercice libéral.. les syndica ts doivent tenir compte de cela... ils ne doivent être actuellement qu'observateurs de la convention car ils ne seront vraisemblablement jamais libéraux.....
120	Guerres syndicales ridicules; la division ainsi lamentablement affichée ne peut avantager que le ministre de la santé et de directeur de la CPAM. Je précise que je suis syndiqué!!!
121	diviser pour mieux régner! cela marche toujours! dommage, on n'a toujpurs rien compris!
122	tout faire pour l'unité syndicale,les bureaucrates reculeront face à force unie ;se concentrer pour sauver l'essentiel;supprimons toutes les lois introduites après 1970 !chiche !
123	Question sur les jeunes stupide. Il convient de savoir si orientation professionnelle ira vers prive libéral ou public ce qui est bien différent. Fmf et Mg quel mariage princier isn'it??
124	J'aurais aimé cocher les deux cases à la dernière question. Je ne sais pas si ce type de questions fermées n'oriente pas un peu la réponse, même si j'ai conscience que c'est un peu le style imposé de l'exercice. Bien amicalement à toi
125	les syndicats de jeunes n'ont pas jugé utile de se joindre aux vieux lors des greves de début 2010, alors qu'ils restent chez eux maintenant ! Certains se sont même réjouis de servir de force d'appoint pendant la grippe A qui avait exclus les vieux... alors les syndicats de jeunes sont aussi cons que les vieux, c'est pas peu dire ! "le temps ne fait rien à l'affaire, quand on est con, on est con" chantait Brassens. bertrand.sueur@wanadoo.fr
126	l' union fait la force sans concession, pour une vraie médecine libérale non comptable...
127	1 Dernière question nulle. Car pb pas simple. 2 Votre enquête est nulle. Réponse oui-non aux seules questions que vous proposez = c'est dans l'air du temps = parfait piège à con. Bravo, continuez à enfermer le discours dans le médiatico-ambiant. Vivement la retraite que je ne sois plus emmerdé par ce réductionnisme d'une pauvreté abyssale.
128	Signature de la convention par TOUS les syndicats ,c'est une utopie, est ce déjà arrivé depuis que la convention existe??
129	la négociation de branche nécessite de l'expérience et Rocky est un vieux roublard
130	bon courage!! l'union fait la force, mais qu'est ce qui fait l'union???
131	syndiqué, non adhérent FMF

132	merci de m'avoir demander mon opinion.
133	Le vrai problème -et le seul- est la revalorisation du métier de généraliste - de préférence avec une convention- Mais s'il faut aller au clash-allons-y- CSMF et SML sont certes majoritaires mais je sais comment votent les médecins sur le terrain(j'y suis depuis 30 ans):90% n'y connaissent rien et ne s'intéressent à rien dans le domaine conventionnel- il suffit de brandir le mot libéral et ils votent comme de vrais petits pavloviens sans l'ombre d'une idée- c'était la stratégie SML CSMF
134	les "jeunes"-étudiants en medecine- n'ont pas à participer à ces négociations .qu'ils soient d'abord "medecins" qu'ils choisissent la medecine libérale et entrent dans un syndicat .
135	est il concevable que des lycéens prennent part aux negociation salariales aux cotés de la cgt chez renault ? non? et bien c'est pareil: les etudiants ne sont PAS dans la vie active,ils n'ont pas à interferer avec ceux qui travaillent et sont en contact direct avec la réalité !!!par contre qu'ils soient invités à présenter leurs visions de l'avenir aux différents syndicats,hors négociation,pourquoi pas au contraire!
136	l'avenir c'est les jeunes oui ou non ?
137	les médecins ne sont pas un corps homogène... mais les vieux cons réactionnaires politicards anti-tout et surtout anti-jeunes devraient se poser des questions sur leur propre vision du médecin dans la société, et des raisons de leur engagement syndical: les raisons personnelles l'emportent surement sur l'intérêt général.
138	Et si on s'occupait un peu des patients...
139	l'état veut ruiner le corps médical, se fout de la santé des gens en nous prenant pour des marchands a la solde de l'industrie pharmaceutique.
140	de toute façon les stats d'installation montrent que manifestement ces jeunes ne souhaitent pas bosser comme nous(mentalité des 35 heures oblige...)ALORS...
141	on va se faire avoir comme d'habitude un Mg désabusé
142	Je suis remplaçant depuis 12 ans, beaucoup de mes confrères anciens installés sont aussi remplaçant; nous trouvons tous scandaleux et anti-démocratique que nous ne pouvions pas voter aux URML de nos régions respectives. La dictature et je pèse mes mots de la CSMF et du SML musellera t-elle toujours toute opposition en l'empêchant d s'exprimer par les urnes.
143	si les jeunes veulent participer , qu'ils signent un engagement officiel à l'installation dans un délai déterminé .
144	Je trouve que les syndicats les plus représentatifs doivent mener les débats mais avec collaboration des autres formations comme mg pour les mg,ou autres.En fin de discussion,la majorité trancherait pour le bien du plus grand nombre sans .exclusive.On devrait pouvoir s'entendre entre Médecins aux partenaires-ennemis communs.Nous sommes face à des gens qui gèrent la sécu. sans partage(juges et parties) et se délectent de notre absence d'union.Créons un syndicat unitaire avec deux courants maximum et discussions internes-élections primaires et représentation unique et forte-pour des mesures raisonnables ou`_qq uns perdrons peu mais le plus grand nombre gagnera tellement...
145	je pense que le jeunisme si solidement accroché à notre société à ses limites!! Et elles sont dans le manque d'expérience et une difficulté des jeunes a bien comprendre les problèmes des medecins liberaux ! Qu'ils fassent confiance à leurs aines qui vivent et se battent pour cette medecine que l'on detruit progressivement en France ! Qu'ils intègrent l'un des syndicats democratiquement elus et qu'une fois de plus ils n'essaient pas de creer une force nouvelle qui divise et rend le travail des syndicats représentatifs difficile sinon impossible ! Quand comprendrez vous le sens du mot democratie !! Deux syndicats ont été democratiquement élu par ceux qui ont bien voulu voter Laissons les travailler ! Nous jugerons sur ce travail !!! Les elections nationales designent un parlement democratiquement élu par le peuple Français ! Celui ci ne peut ni ne doit être remis en question jusqu'aux elections suivantes et cela même si seulement 45% du peuple Francais a voté A chacun de prendre ses resposabilités de citoyens !! Bon Dieu devenons des adultes responsables ! Si j'ecris c'est que j'ai fait confiance à un moment donné au FMF mais ma confiance se fis

146	Les syndicats sont politisés et dans ce sens ne sont ni représentatifs du médecin qui travaille et ne défendent pas les intérêts des médecins libéraux. L'idéologie politique n'a rien à faire dans les négociations conventionnelles. Je suis psychiatre et les syndicats ont traité la psychiatrie et les psychiatres avec une négligence et une désinvolture exemplaires. Je ne leur fait aucune confiance pour une négociation qui est écrite d'avance et convenue avec la partie publique. Grace aux syndicats ( y compris aux syndicats de psychiatres comme le SPF ) la valeur du CNPsy est de 34,30 € depuis 1995 - Bravo pour les représentants des travailleurs et maudit soient les profiteurs et calculateurs qui ont fait de la représentation syndicale leur gagne pain et leur tremplin politique. Ma confiance leur est retirée .....à moins que, pour 1 € de plus ils n'arrivent à imposer la libre consultation du psychiatre de 7 à 77 ans sans passer par un MG et un tarif de CNPsy égal à 3 C, comme cela a été, digne de la médecine libérale et de syndicats qui se respectent et qui respectent ceux qu'ils représentent, à savoir les travailleurs médecins même si l'on ne parle des psychiatres qu'à 3h
147	a mort les syndicats scélérats CSMF et SML. N'oublions pas que le niveau de nos retraites futures dépend du niveau des honoraires donc moins on gagnera d'argent moins on aura de retraite de la part de la CARMF qui sera en situation de cessation de paiement.
148	place aux jeunes
149	si des syndicats aussi ringards que la CSMF et le SML restent majoritaires les autres syndicats doivent se remettre en question pour y remédier
150	A question fermée = sondage biaisé. Jean Paul soit légaliste aujourd'hui, tu en auras besoin demain.
151	De toutes façons, le débat est politisé et b-i-aisé, nous serons tous baisés...!
152	nous sommes en république : on demande leur avis aux gens ; si nous étions en démocratie, on tiendrait compte de cet avis.
153	Il manque une option: les jeunes ne doivent pas assister aux négociation
154	il faudrait plutôt intégrer des représentants des remplaçants ou des étudiants roumains qui sont les véritables successeurs des générations actuelles plutôt que des médecins en formation dont moins de 30% feront de ma MG et à 80% resteront hospitaliers. La convention c'est les libéraux pas les PH
155	en démocratie on vote et ensuite on respecte le vote
156	Secteur2 généralise
157	nous sommes en pleine science fiction; qu'est ce que c'est que ces caprices? merci de m'expliquer ce blocage en rapport avec la présence de nos (jeunes) collègues.. bon courage
158	L'exercice ambulatoire actuel est une impasse Stop aux positionnements archaïques de la CSMF
159	pas la peine de s'étonner du peu d'attractivité de la médecine libérale si les jeunes qui pourraient la constituer n'ont aucun droit de regard sur la règle du jeu
160	Il faut respecter les textes qui régissent la participation des divers syndicats aux réunions et la composition des diverses délégations
161	Une majorité des médecins votant aux élections aux URPS leur a donné mandat pour cela !
162	au lieu de la vie conventionnelle il s'agit de la mort de la convention tant que nos retraites ne sont pas assurées par la convention qui devient un marché de dupes sans l'ASV
163	LA LOI EST LA LOI LES ELECTIONS ONT DONNE LE VERDICT
164	il faut négocier un secteur 1 attractif sur le modèle anglais avec un exercice en centres de santé de spécialistes et de généralistes, en contre partie d'honoraires encadrés et sans doute par capitation, la sécurité sociale développerait "le travail aidé" avec délégation de tâches. On ne peut plus accepter la mort du secteur 1 sans proposer de façon responsable une alternative originale et efficace par laquelle tous les acteurs seraient gagnants...



165	Les discussions devraient dépasser le stricte cadre conventionnel. Faisons évoluer les sources financières de la santé avec les politiques. Osons les jeunes et les patients
166	chacun est libre de constituer sa délégation comme il le souhaite mais la loi stipule que seuls les syndicats représentatifs peuvent négocier. Donc il serait plus utile d'intégrer lesdits organismes ou de créer un nouveau syndicat et d'attendre ou de se débrouiller pour qu'il soit représentatif. Sinon l'Etat choisira directement ses partenaires et fera ce qu'il voudra, ce qui est déjà le cas, mais en faisant les frais de gesticulations "négotiatives" ce qui permet au moins de savoir comment il va nous fonctionnariser sans même avoir à nous salarier.
167	en majorite les jeunes medecins ne s'installent pas en liberal pourquoi doivent-ils se prononcer sur un sujet qui touche que la médecine libérale?
168	Respect de la démocratie d'abord, et vu l'importance des enjeux une composition syndicale avec des médecins madrés, robustes, rompus aux difficiles négociations qui s'engagent... A t-on vu la CGT s'encombrer de lycéens professionnels dans les négociations cadres?
169	LES CINQ TARES DE L'ASSURANCE MALADIE Nous devrions faire l'effort de dépasser les niveaux médiocres des négociations conventionnelles habituelles. Refonder les cotisations. La Sécurité sociale, née en 1945 voici 65 ans, a été conçue sans avis du corps médical uniquement dans un état d'esprit de lutte des classes. En témoignent les cotisations dénommées ouvrières et patronales alors que la production est la source des recettes. Second exemple : l'idée inégalitaire de protéger en tout premier et dans de meilleures conditions de remboursement la santé des travailleurs alors que les accidents sur le lieu de travail et les maladies professionnelles validées représentent moins de 5% des dépenses maladies. En fait pas loin de 95 % des dépenses d'Assurance Maladie proviennent, avec un décalage, qui embrouille la compréhension des liens de causalités, des consommations de tabac, alcool, drogues, des excès alimentaires de toutes sortes, avec les médicaments trop prescrites et les hospitalisations trop nombreuses prescrites avec l'ambition correctrice de corriger les effets de ces consommations en aval au lieu de dépenser les
170	Il faut respecter les procédures
171	Comme maître de stage ECA je trouve normal la présence comme observateurs de futurs médecins dans cette négociation
172	JE SUIS UN MEDECIN RETRAITÉ repris un cabinet avec une activité réduite mais recherche a fermer mais écrasé par les charges pourtant on encourage les retraités de reprendre l'activité médicale par la pénurie du médecin
173	Vous n'avez pas proposé la possibilité de réponse sans opinion dans les deux derniers encarts. Je ne suis pas opposée à la présence des jeunes et futurs médecins mais c'est difficile de discuter sur des conditions de travail, sur leur opposition totale sur la liberté d'installation etc leur présence peut se révéler délétère
174	Je trouve tout à fait normal que les jeunes puissent s'exprimer, mais pas négocier la convention qui ne concerne que les médecins libéraux installés.
175	comme on l'a vu lors des EGOS des jeunes ont participé à l'élaboration de la loi HPST et ont fortement influé cette loi pour soit disant favoriser l'exercice libéral pour ensuite aller pantoufler dans la fonction publique, voir ce qu'est devenue une de leur tête soit disant pensante par exemple. de plus pour les avoir écoutés, ils veulent le beurre et l'argent du beurre mais pas le travail ni aucune solidarité intergénérationnelle alors qu'ils ne cessent de réclamer cette solidarité mais à sens unique, tournée uniquement vers eux. Exerçant dans une zone déficitaire, les jeunes m'ont appris par leur absence criante à me passer d'eux, ils n'ont aucun sens civique.
176	Qui peut se targuer d'être un syndicat représentatif de la profession, alors qu'il ne représente que 10% environ. Place à tous les médecins, jeunes ou plus vieux, syndiqués ou non!!!!
177	il faut une convention spécifique aux généralistes négociées par les généralistes. Même si on est tous médecin, les métiers sont différents.

178	Les jeunes Généralistes ne veulent plus de l'exercice libéral et en solo. Résultat sans appel d'une "politique tutellaire et caissière" qui a son actif à dégoûter, disons "dissuader 9/10 d'exercer. Pendant des années de brimades, humiliation, dévalorisation. Nous avons maintenant un rapport, de 3-7 fois plus d'honoraires C spécialiste/C généraliste secteur 1!!!! Un seul facteur à lui seul pourrait dissuader les jeunes MG secteur 1. Il est économique; peut-on faire vivre une famille quand on est MG secteur 1!!!! Messieurs! intellectuellement, c'est choquant que des jeunes ne puissent pas s'exprimer, et faire valoir leurs doléances et attentes. C'est favoriser et semer à nouveau les déceptions, pas dernier coup bas. Pour honorer ceux qui ont choisis des tarifs vertueux secteur 1 on va leur diminuer de 30% leur retraite ASV!!!! Merci!!!! Les promesses n'engagent que ceux qui y croient. On pourrait écrire un livre, il y a encore tant à dire. "Bien à vous"
179	Présentation tout à fait tendancieuse et simpliste de la situation ne correspondant pas à la réalité.
180	La gérontocratie, ça suffit!
181	les syndicats médicaux donnent une image désolante de la profession et nous livrent pieds et poings liés à la tutelle ( je suis syndiqué )
182	J'ai quitté la CSMF depuis plusieurs années et je trouve cette situation surréaliste
183	les jeunes les jeunes les jeunes en faisant des sauts de cabri!!! ça ne vous rappelle rien ? à la CSMF NOUS AVONS UNE REPRÉSENTATION JEUNES MÉDECINS FAITES DE MÊME ET NE SOYEZ PAS DE MAUVAISE FOI LA LOI TOUTE LA LA LOI RIEN QUE LA LOI, j'ai été jeune tu as été jeune j'ai suivi le chemin si vos jeunes sont affiliés FMF pas de problème et les jeunes ont toute leur place dans la négociation vous faites un mauvais procès à vos confrères et cela ne vous honore pas rocky rigole et le ministre avec lui j'trobais Picardie
184	VR doit se régaler de l'anarchie syndicale des médecins.
185	depuis 2007 notamment la défense de la médecine générale n'a pas mis en place le rapport de force nécessaire, ne soyons pas naïfs...
186	Merci pour ce sondage.
187	vive la jeunesse médicale! j'ai 363 ans peut-être pas encore trop vieille mais 9 ans d'exercice installé que dit CSMF, je suis trop jeune?
188	Qu'est-ce qu'un "jeune" après une formation hospitalo-universitaire et peu d'expérience pratique de la médecine générale peut connaître de la profession ? Par ailleurs lorsque je vote pour une liste, je choisis les gens qui vont me représenter dans les négociations futures, que ce soit ces élus qui siègent, qu'ils sachent être à l'écoute de tous.
189	diviser pour régner, bien dans le style politique actuel, assisterait-on à: les médecins d'en haut et les médecins d'en bas, ou bien les vieux veulent plumer les jeunes ??? merci de me donner l'occasion de m'exprimer en quelques minutes, je me considère de l'ancienne génération: avant le numerus closus qui a fait tant de dégâts dans l'antipathie des étudiants et qui en fera encore tant dans la surcharge de travail
190	1 CONVENTION SPECIFIQUE A LA MG ET DES CONVENTIONS SPECIFIQUES A CHAQUE SPE D'ORGANE SINON C'EST LE BORDEL GARANTI DANS LE STATU QUO ENTRETENU PAR CSMFSML MAIS DIT DANS LE MUR POUR NOS JEUNES
191	pourquoi les retraités décideraient-ils de l'avenir des jeunes alors que les jeunes ne pourraient décider de l'avenir des retraités?
192	les instances jeunes ont droit à l'écoute, la convention est faite pour les médecins en exercice "libéral" uniquement me semble-t-il
193	l'idée qu'un groupe majoritaire fasse autorité est déplacée quand à l'intérieur de ce groupe il n'est pas entendu l'opinion de tous ses membres, hors le SML et CSMF représentent bien toute la diversité des modes d'exercice de la médecine. C'est un mauvais procès, la seule justification de l'action menée est politique, elle n'est pas bonne pour l'image que vous donnez de la médecine: L'Elysée s'en félicite déjà: DIVISION
194	je crains que le récent désordre créé à la FMF lui fasse perdre sa crédibilité et sa représentativité...

195	On court après les jeunes médecins et certains syndicats ne veulent même pas les écouter ??? Bizarre, non. La médecine est entraînée de changer et il faut tenir compte de toutes les aspirations même si moi-même je n'aime pas le côté "fonctionnaire" des jeunes médecins. Merci.
196	En tant que médecin généraliste secteur 1 je me sens le parent pauvre de la médecine, celui sur qui toutes les obligations reposent, sans aucune contrepartie qu'elle soit tarifaire, ou même statutaire... Que du Blabla (pivot du système de soin, chef d'orchestre...); la CSMF, au prétexte de vouloir faire une convention pour tous les médecins a fait un Hold up sur la convention des MG signée par MG France et nous a enfoncé la tête sous l'eau pour défendre les spécialistes secteur II. Ces praticiens ne sont pas concernés par la désertification médicale, la rareté des spécialistes leur remplit le carnet de rendez-vous et leur permet de pratiquer des honoraires indécentes, tout en se réclamant d'une grande confraternité lors des conventions... Je n'ai rien à voir avec un Rhumatologue ou un gynécologue ou un neurologue qui a un carnet de rendez-vous plein 3 mois à l'avance et pratique des consultations à 75 euros !!! Je ne pratique pas la même médecine, je ne joue pas au golf, je ne roule pas en BMW et je ne vais pas en vacances aux Bahamas !!!! Je bosse dans une cité j'ai + de 30% de CMU, je suis confronté à la précarité, à la misère au quotidien... Alors la convention avec la CSMF
197	STOP A L'ASV
198	Ce débat est lamentable. Il devrait aller de soit que nos futurs confrères soient amicalement reçus à ces négociations. Quelle image donnons-nous de la médecine libérale?
199	La désunion n'entraîne que faiblesse et réjouit l'adversaire !
200	UN TEXTE LEGAL EXISTE ON LE RESPECTE. LA DEMOCRATIE C'EST AVANT TOUT DE RESPECTER LE RESULTAT DES URNES.
201	Je ne suis pas adhérent de la FMF mais d'un autre syndicat et je trouve la position de la CSMF et du SML proprement indigne et grotesque.
202	1°) Je ne suis ni CSMF ni SML mais je suis d'accord avec eux sur ce point : il me semble indispensable d'avoir exercé pour pouvoir parler VRAIMENT de la vie professionnelle des médecins. Les jeunes non encore médecins (à fortiori ceux qui n'ont fait que des stages hospitaliers) en sont incapables ; et ce constat n'est ni une injure ni un reproche à leur encontre. 2°) Votre 1ère question est piégée : oui, j'étais plutôt satisfait de la convention 2005 ; mais non, je ne suis pas satisfait de ce qu'il en est advenu (mais pas essentiellement par la faute des syndicats signataires).
203	1) Il est temps que l'on arrête ces manipulations des syndicats et que tous les syndicats puissent s'exprimer de manière strictement proportionnelle au nombre de leurs adhérents. 2) Il n'y a pas beaucoup de jeunes médecins libéraux pour reprendre le flambeau... il serait temps de les laisser s'exprimer d'autant que l'avenir leur appartient mais les pouvoirs publics veulent les contrôler encore mieux qu'ils l'ont fait pour nous, les anciens, alors nous n'avons plus qu'à avoir pour espoir la disparition de la Sécu corps et âmes...
204	je suis revolté et indigné cette attitude est révélatrice de l'hypocrisie de notre profession concernant " l'éthique, la solidarité et la confraternité"; Ce que font les syndicats avec la future convention a déjà été joué dans 1 autre genre avec l'ASV soit servons nous largement et après "notre tranche d'âge" :le déluge!
205	on ne peut signer une convention avec un organisme qui nous méprise, les jeunes bien sûr si ce sont que les 8% qui désirent être libéraux
206	La situation de blocage imposée par la CSMF et SML discrédite tous le corps médical et ses revendications: bien sûr les jeunes doivent participer. ce sont eux qui seront les MG de demain.
207	Une " négociation " ne peut se faire qu'en essayant d'intégrer les positions différentes de chacun, en établissant un dialogue raisonné et non sur la base d'une idée unique.
208	je ne suis pas favorable au maintien de la liberté d'installation telle qu'elle existe actuellement, ni à la permanence des soins sur la base du volontariat= absurde!

209	L'attitude de la CSMF et du SML est lamentable !! J'ai 39 ans... et installé. C'est pas avec des attitudes comme ça qu'ils vont donner envie aux jeunes de s'installer !! Si ils sont pas contents, qu'ils amènent leur propres "jeunes" dans leur délégation... Quand je vois comment on est représenté, j'ai qu'une seule envie : jeter l'éponge et me désinstaller ! C'est tout ce qu'ils vont réussir à obtenir ! Bravo à eux !
210	les jeunes doivent pouvoir s'exprimer. On a grand besoin d'eux
211	la majorité des jeunes ne va pas s'installer en libéral ils n'ont rien à faire dans la négociation de la convention qui ne concerne que les médecins libéraux ! La dernière question est un piège car on ne peut pas répondre non pour les mêmes raisons que précédemment
212	apparemment et sauf erreur de ma part il ne s'agit pas de jeunes ou moins jeunes mais de médecins installés ou d'étudiants en médecine. c'est pas pareil
213	une fois de plus, il s'agit de faire diversion alors que caisses et GOUVERNEMENT organise et cela depuis des années la disparition de la médecine générale en rendant son exercice plus que difficile par les horaires, les astreintes, la paupérisation et autres tracasseries administratives. 99% des médecins cotisés en ont marre, ne songent dès qu'ils le pourront qu'à en sortir, pourquoi les jeunes voudraient y entrer?
214	Si les "jeunes" sont "refusés" officiellement à ces négociations, ils ne seront pas plus écoutés au sein de ces syndicats (mais ça se verra moins...)
215	pour ce qui est des généralistes il faut que les futurs jeunes généralistes discutent avec les syndicats défendant les généralistes pour donner leur avis sur les évolutions à faire. Il faut une rémunération forfaitaire de 40 euros minimum pour chaque adulte ayant signé une déclaration de médecin traitant ce qui permet d'organiser un secrétariat capable de faire de la prévention Dr Dumenil
216	Et pourtant j'ai voté pour la FMF aux dernières élections. Mais les règles sont les règles, et s'y on s'en abstrait, c'est l'anarchie. De la même façon que le putsch d'une partie des adhérents de la FMF pour virer le président sortant est une abomination à mes yeux. Si certains considèrent que l'équipe sortante a failli, qu'ils l'expriment lors des prochaines élections internes. C'est le jeu de la démocratie, c'est sain, et cela permet l'alternance sans violence. Cordialement. Dr Granger, Seyssinet, Isère
217	Les syndicats actuels pensent trop à défendre leurs intérêts pour durer plutôt qu'être pragmatique dans l'intérêt de la profession et du service rendu car tout le système conventionnel doit être repensé. Il faut cesser de nous lier les mains et les pieds à une administration comme la sécu qui fonctionne pour elle-même, c'est à dire avec des intérêts syndicaux, financiers dans ses rapports avec les pourvoyeurs de vaccins ou de médicaments, et qui est oppressive, ce qui va à l'encontre de l'exercice libéral.
218	Et les psychiatres, depuis si longtemps oubliés par tous les syndicats, n'en déplaise à la FMF, que vont ils devenir??
219	je suis à 2 ans de la retraite, la situation se détériore constamment. Il faut arrêter avec de la poudre aux yeux, médecin référent la belle affaire! on nous a refourgué tout le travail de secrétariat, les malades nous demandent un courrier par téléphone pour consulter un spécialiste qui de toute façon remplit la case: nom et prénom du médecin traitant
220	bachelot et les jeunes + fmf + ug égalent fin de la médecine libérale
221	Il me paraît indispensable que les jeunes aient leur mot à dire pour qu'il y ait un vrai projet à long terme.
222	avant de faire les yeux doux aux jeunes qui s'installeront peut-être, il convient de ne pas dégoûter encore plus ceux qui assurent en ce moment 100% du travail !!!
223	pour les jeunes dommage qu'une entrée syndicale ne leur soit pas offerte: c'est mettre un pied pour l'avenir dans le syndicalisme, ça oblige les jeunes à donner un point de vue qui n'engage qu'eux, et ils ne sont pas écrasés par les grandes gueules de certains syndicats de vieux ....
224	les jeunes sont notre avenir. ils supporteront des charges supérieures aux nôtres : il est normal qu'ils aient leurs mots à dire. gare au conflit intergénérationnel.

225	Les dinosaures ont disparu depuis bien longtemps pour laisser place à des espèces plus évoluées...
226	ALLEZ L OM !!!!!!!!!!!
227	malheureusement , quand la division regne déjà au sein de la FMF comment peut on rêver d' une harmonie avec les autres syndicats Dominique PRUVOT ; dermato ; Arras
228	marge de négociation minimale . essayer de défendre la MG de demain
229	je n'approuve pas la position de la FMF concernant l'ASV
230	Le parallèle avec l'assemblée Nationale est bon : accepteriez vous que le FN vienne imposer sa présence à l'assemblée nationale ?
231	C'est les jeunes médecins qui feront l'avenir de notre métier, plus nous. Alors laissons les innover.
232	Je suis légaliste et respectueux du résultat des urnes. Les mécontents ont toujours la latitude de sortir du système conventionnel. L'absence de conventionnement signe la fin d'une défense communautaire de la profession face à la tutelle. La signature d'une convention indigne ne fera qu'accélérer la désaffection des libéraux installés et de la jeune génération déjà bien frileuse. Mais n'est ce pas le but recherché ? La seule arme qui nous reste n'est pas la négociation, mais la déconvention !
233	J'ai été jeune médecin syndiqué à la CSMF dès 1982; j'ai démissionné "avec fracas" en 1987. 25 ans après rien n'a hélas changé ! Dr J-M Rétaux
234	J'ai choisi le déconventionnement (secteur 3) en Mai 2005 et je m'en porte depuis très bien : Respect de la part des patients, chiffre d'affaire maintenu ou en hausse, temps consacré aux consultations sans stress, amélioration de la qualité des soins, disparition du risque de burn-out ! Voilà ! Les privilégiés du secteur II, dont on nous a barré l'accès en 2005, n'ont qu'à bien se tenir. Quant au secteur optionnel (qui m'aurait peut être intéressé, pour redevenir "socialement correct"), le jour où il sera enfin opérationnel, je serai vraisemblablement retraité ou mort depuis longtemps ! Alors, vos négociations de convention, cela me fait doucement sourire ... fabien Gysels dermatologue Poitiers
235	Il serait bien de rajouter une case 'interne' à la première question, pour éviter la confusion avec les étudiants en médecine à proprement parler, c'est à dire de la 1ère à la 6ème année. les internes ne doivent pas être considérés comme étudiants. merci
236	mal représentés (guerre des egos), mal dirigé (Ordre des Médecins vermoulu par la corruption, le bourgeoisisme parisien et l'affairisme répugnant), notre Profession est perdue (aucun de mes deux fils ne fera Médecine, je saurai les en dissuader)
237	L'attitude de CHASSANG et JEANBRUN est totalement déplorable et dégueulasse pour l'avenir de la profession. Quelle image de la profession et du syndicalisme constructif donnent-ils aux jeunes dont nous avons bien besoin pour nous remplacer en les bafouant ainsi ? Attitude sectaire, rétrograde totalement hors du temps, et dictatoriale qui déshonore l'ensemble de la profession. J'espère qu'à l'avenir les futurs confrères sauront ainsi à quel syndicat adhérer et surtout ceux à fuir de toute urgence !!!
238	les sondages semblent montrer que les jeunes seraient plutôt pour une médecine salariée.
239	SML & CSMF sont coutumiers de ce genre de comportements: je ne dis pas ce que je fais et je ne fais pas ce que je dis, la convention 2005 en est une belle illustration, et aujourd'hui comment prétendre défendre la médecine libérale et son avenir en mettant les principaux intéressés, les jeunes, de côté.
240	La seule chose de bien qui a été faite c'est le secteur 2. Depuis qu'a fait votre syndicat?
241	Déni de démocratie de la part de csmf-sml
242	Consternant ces guerres de chef!! l'avenir de la médecine générale est entre leurs mains ; quel drame!

243	Il est avéré, et évident pour quiconque accepte d'ouvrir un peu les yeux, que le "meilleur système de soins du monde" est dépassé. Derrière une espérance de vie parmi les plus longues au monde, se cachent inégalités de santé, mortalité prématurée, surmenage, cessations prématurées, voire suicides des professionnels de santé, des pharmaciens font même faillite, offre de soins très inéquitable, efficacité très perfectible, gisements de qualité encore importants, formation initiale obsolète. Ni professionnels, ni citoyens, ni malades, ni pouvoirs publics, ni assureurs, personne ne devrait s'en satisfaire. Les positions rétrogrades de certains stigmatisent négativement les médecins. Seule sa retenue polie vis à vis d'une profession traditionnellement révérée retient l'opinion publique d'exprimer trop fort ses reproches sur l'incapacité des « docteurs » à faire un diagnostic correct du système, à préconiser des mesures thérapeutiques autres que palliatives, sur leur tendance à une défense corporatiste, parfois même à un exercice mercantile aux dépens de la population. Si les médecins libéraux, notamment de premier et deuxième recours, se constituaient
244	les syndicats de l'Éducation Nationale font-ils venir des collégiens, des lycéens lors des négociations ? Les syndicats CGT, etc..., font-ils venir des apprentis lors des négociations ? Quoiqu'il en soit, la CNAM est décidée à casser l'outil Médecine Générale pour mieux la contrôler et la faire passer dans le privé. les groupes d'assurances piaffent devant l'énorme gâteau que représente l'Assurance Maladie.
245	Nuance entre jeunes médecins libéral et étudiants qui vont faire autre chose... A quoi sert la représentativité et les élections !!!
246	La présence des jeunes comme observateur est un point positif qui devrait aider à donner à tous, anciens comme jeunes, des conditions d'exercice correctes en libéral.
247	CHASSANG DEGAGE.
248	arrêtez de vous comporter comme des gamins irresponsables : acceptez les jeunes qui sont l'avenir de la médecine de demain
249	On peut négocier avec les partis politiques, les usagers, les directeurs d'hôpitaux, les directeurs d'ARS et sans les syndicats médicaux représentatifs: Il n'en sortira alors RIEN. (idem conf. régionale de santé)
250	Si seuls les médecins installés négocient, il est évident qu'ils tireront la couverture à eux et exit les jeunes médecins... Si je suis forcée à 30 ans et avec un compagnon non médecin de m'installer dans une campagne isolée, je change de profession... et je ne serai pas la seule, autant négocier avec nous et non pas contre... Bcp d'entre eux partiront à la retraite dans peu de tps, autant assurer la pérennité de la profession !
251	Tant que nos syndicats médicaux feront de la politique et ne mèneront pas des négociations corporatistes, la situation n'évoluera pas dans le sens de l'amélioration de nos rémunérations et de nos conditions de travail.
252	J'aimerais que la carmf soit invitée à la négociation sur les retraites. La même majorité y siège depuis des années avec plus de constance que dans les URPS.
253	Il est souhaitable que les "jeunes" soient associés pour espérer qu'ils s'impliquent vite dans le paysage libéral de la médecine générale. Je reste cependant pessimiste et prévois depuis plusieurs années (j'ai déjà envoyé des courriers à MG France et au conseil de l'Ordre) le "sauve qui peut" très prochain. Seul un mot d'ordre clair des syndicats groupés demandant l'arrêt de la télétransmission peut permettre d'obtenir une valorisation honnête et de positionner la médecine générale en 1er recours et vraie plaque tournante du système de santé. Sinon je lancerai mon compte à rebours du départ ...
254	les négociations concernent les médecins installés et leur pouvoir d'achat, pas des jeunes qui ne s'investissent plus dans la médecine libérale comme leurs aînés. Les jeunes sont-ils noyautés par des syndicats en perte de vitesse lors des dernières élections?
255	arrêtons le débat et agissons. 1 actif pour 2 retraités bientôt, un papy boom en cours, évidemment que cela concerne directement les jeunes. intégrer les syndicats sénior n'est pas très sexy pour le moment!
256	je trouve gênant que des personnes qui n'ont jamais exercé la médecine prennent des décisions dans un domaine qu'elles ne connaissent pas

257	La caisse s'amuse pendant que les médecins rient jaune!!! Lamentable...
258	les jeunes en auditeurs libres pour le moment ; car n'ayant pas signé de convention
259	respectez la loi, vous faites sur ce sujet de la démagogie la plus profonde; C'est vraiment la première fois que je récusé totalement votre position, et pourtant je suis un élu URPS sur la liste de la FMF. Jean-Paul HAMON, ne prend pas la grosse tête, reste ce que tu étais, c'est-à-dire près de la base, méfie-toi des ors de la république, les autres dirigeants syndicaux y ont perdu leur âme.
260	la présence de représentants de syndic de jeunes médecins se destinant à la médecine générale est une excellente idée reste à préciser le cadre de leur participation
261	quel est le principal soucis de jeunes? la liberté d'installation. Il faut trouver avec eux une solution pour pourvoir les régions désertiques car dans nos campagnes on commence à se sentir seul et nos patients abandonnés
262	la division c'est la merde ils attendent que ça
263	Ils sont proposés comme partenaires observateur et non négociateur. Qui cela gêne-t-il??? Sauf mauvaises intentions à leur égard...
264	je ne suis plus très jeune! vous devez parler des jeunes diplômés? Je ne suis pas syndiquée.
265	un panel représentant l'ensemble de la profession et l'intégration de représentant des futurs médecins ne peut que donner plus de légitimité à la position des professionnels
266	peut-on changer les règles du jeu pendant la partie en cours ?? les syndicats sont élus par les médecins installés que je sache!! mais il faut écouter aussi les jeunes qui seront concernés par la future convention, il fallait y penser avant!!
267	Dernière question : les deux mon capitaine !
268	Bravo pour ce questionnaire Merci de m'informer de ses résultats
269	si il existe encore quelques jeunes carabins qui ont envie de devenir libéraux qu'ils s'expriment si c'est pour après ne faire que des remplacements ou du salariat qu'il restent à la crèche du CHU
270	Assez de la "tyrannie" de la CSMF !
271	et le SNJMG ?
272	il faut rajouter une option NON à la confiance csmf sml
273	Le système doit évoluer, et de l'attractivité de l'exercice libéral de la médecine générale dépend un peu de notre survie, en particulier si l'on ne veut pas payer de plus en plus de cotisation pour notre système de retraite par répartition! De nouveaux systèmes doivent se mettre en place, de même de des financements indépendants de la recherche pour chaque collège de spécialité et en particulier celui de médecine Générale totalement dépourvu de moyens universitaires, humains et financiers.
274	Quid de l'ASV(=Madoff!!!!)
275	je ne comprends pas la dernière question: le syndicat MG est majoritaire chez les généralistes donc forcément représentatif des généralistes. Il faut obtenir des votes séparés pour les différentes questions et ne pas accepter que les spécialistes votent pour les questions qui concernent les seules généralistes; par contre, dans la discussion il faudrait que tout le monde puisse donner son avis
276	je suis tout à fait dégoûtée par l'évolution des conditions d'exercice en secteur 1 et je pense que les secteurs 1 ne sont pas défendus ni aidés une consultation de gynécologie-obstétrique à 28 euros c'est se foutre de nous une échographie de 12 SA à 48.35 est une honte
277	De toutes les façons, il n'y a pas lieu de négocier avec les administrations et caisses, cela dure depuis que nous avons accepté une convention. Alors ça suffit. Quand tous les syndicats auront compris, cela ira mieux.....
278	on ne doit pas changer les règles du jeu en cours de partie ! il fallait prévoir une intégration officielle des étudiants et en discuter des modalités démocratiquement avant les élections et la négociation en cours

279	de toute façon, on aura quelque chose qui nous sera imposé; et qui ne sera pas viable;... comme d'habitude. Et si les syndicats s'occupaient de nous médecins, pas à qui "pisse" le plus loin?
280	tenir bon!
281	au lieu de généraliste j'aurais préféré spécialiste en Médecine Générale!!!! Toujours les vieux réflexes!!!! amicalement.
282	Il est bien évident que notre système syndical n'est pas démocratique donc insatisfaisant. Il ne devrait y avoir qu'une seule "maison" syndicale, le jeu de la démocratie serait alors de faire réellement parler les adhérents. Pour ce qui est des "jeunes" : on ne demande pas encore aux écoliers qui ne connaissent en rien ce qu'est la pratique de leurs professeurs de régler les problèmes syndicaux des enseignants... Depuis que les "jeunes" sont écoutés, c'est pour mieux casser notre métier, pour mieux le donner en pâture aux pharmaciens, sages femmes, spécialistes de tout poil, aux para médicaux, sans aucune contre partie que celle de promesses... qui ne seront pas tenues faute de ?... A vous de trouver la suite. Ils ("les jeunes" que pour mieux apporter la division et la discorde dont profitent les gouvernants, les caisses. Avons nous un projet commun cohérent de la médecine (libérale et publique) à proposer, à opposer à ce qui se prépare : "le démantèlement de la médecine générale" au profit des hospitaliers et des spécialités". Désolé de ne pas être de votre avis. Démontrez moi que la division en chapelles de "gauche, droite, jeunes, vieux, spécialistes, généra
283	membre du BLOC
284	qu'est ce qui se cache derrière cet affrontement ?
285	les jeunes médecins n'ont pas pu voter aux élections URPS car ils ne sont pas installés pour plus de 90% d'entre eux.
286	Il ne faut rien attendre de la csmf et du Sml qui sont responsable de notre situation actuelle, de l'humiliation que notre profession subit depuis des années .il faut mettre fin à ce dictat.
287	il est anormal que des gens, futurs médecins ou pas, soient intégrés dans des délégations négociant 1 convention. Cela laisse libre court à tous les excès. Pourquoi ne pas intégrer les retraités, les épouses ou les époux, les veuves ou les veufs de médecins... Le plus désolant est cette zizanie entre les syndicats de médecin, qu'ils soient mono ou pluricatégoriels, et tous les syndicats sont fautifs. La caisse et le gouvernement doit bien se marrer à nous voir s'entre-déchirer.
288	Je me demande comment vous avez fait, Monsieur le Président tout neuf, pour me faire répondre à toutes ces questions.
289	pourquoi se diviser alors qu'il faut réunir la force des opinions pour mieux se défendre??
290	si LES JEUNES VEULENT PARTICIPER IL FAUT QU'ILS SOIENT SYNDIQUES. si ILS SONT SYNDIQUES ILS PEUVENT PARTICIPER AUX NEGOCIATIONS MEME SI ILS NE SONT PAS INSTALLÉS;
291	La CSMF nous a mis dans le fossé, c'est pas elle qui nous en sortira
292	Si on signe des convention par spécialité csmf et sml ne seraient majoritaires ni en médecine générale ni en spécialité chirurgicales donc signons une convention seulement pour ces Medecins qui sont au total les plus nombreux et dont l'accès est le plus indispensable . Les conventions declinées pour les autres spécialités cliniques se feront séparément et il faut constituer un syndicat spe-France pour les redéfinir et il en sera fini de la csmf ou existent encore quelques catdio ou radiologues de qualité mais qui a perdu tout contact avec la médecine générale de groupe et la chirurgie moderne .
293	a diviser encore les medecins, une fois encore vous nous affaiblissez devant les caisses.Le résultat d'une élection se respecte, sinon on va vivre en Libye ou en Syrie!!
294	Affligeant ces querelles de pouvoir syndical l'image des médecins n' en sort pas grandie
295	je parle de jeunes non engagés cad qui restent remplaçant,eux ne peuvent comprendre et agir sans expérience



296	Ce n'est pas une question de jeunes ou de vieux. Ils s'agit de d'étudiants non installés. Ils n'ont pas leur place. par contre qu'ils intègrent les syndicats représentatifs et qu'ils participent comme aujourd'hui aux réunions de concertation les concernant. Ce n'est pas non plus la place d'hospitaliers.
297	Les jeunes médecins (interne et étudiant) vont être salariés à 90%, leur préoccupation n'est pas la médecine libérale.
298	je trouve étonnant de vouloir considération bien-être, dire vouloir être au service de la population, faire de l'humanitaire une fois ou deux dans sa vie et ne pas vouloir de contrainte pour soi à qui dois-je me comparer au footballeur ou à la majorité des gens qui pourraient me faire confiance !!
299	n'oubliez pas les vieux qui en ont marre et qui menacent d'arrêter !!!
300	l'avenir de la médecine passe par les jeunes qui devront faire face à une augmentation des charges et payer intégralement notre retraite ; comment les tenir à l'écart des négociations ?
301	Un minimum d'expérience de terrain permet d'avoir une position de décision, par contre les avis et probablement les a priori des médecins encore étudiants sont utiles à entendre. Charge aux médecins expérimentés de négocier au final.
302	Je ne sais pas répondre à la dernière question.
303	CSMF = sectaires. Qui va payer leur retraite demain, si ce ne sont pas "les jeunes" ? Et puis depuis quand l'âge est-il un critère d'éligibilité ou de représentativité dans une démocratie ?
304	Merci de représenter les MG de terrain, qui en ont bien besoin!!!
305	Il faut fortement suggérer aux remplaçants de prendre rapidement leur activité libérale ou publique si tel est leur désir. En tout état de cause ils n'ont rien à faire dans le débat conventionnel s'ils ne sont pas installés.
306	Je ne réponds pas à la dernière question car les réponses me semblent biaisées. Je trouve que les "jeunes" n'ont pas à négocier la convention. Celle-ci engage les médecins actuellement installés, pour une durée limitée. Par contre, les syndicats de médecins en exercice n'ont pas à prendre des décisions qui engagent les générations futures, au-delà de la limite temporelle de la dite convention!
307	MGF a parfaitement raison
308	"jeune" ne veut rien dire, vos pseudo explications sont dignes d'un politicien s'adressant à une bande de crétins -au sens littéral: QI très bas et farcis d'a priori
309	je ne crois pas que les spécialistes ont encore leur place à la FMF. Le BLOC ne restera avec la FMF (UG) que le temps de récupérer un droit permanent à dépassement négocié sans les autres !
310	la convention actuelle tant au niveau tarifaire que du tribunal d'exception révolutionnaire que représente le tas doivent être éliminés la convention renégociée au même niveau que les états européens de même niveau que nous Vincent Pelluet
311	je suis en retraite dans 2 mois = quel bonheur après plus de 35 ans ....et une profession qui s'est dégradée à vitesse grand V. mon père, généraliste, dont j'ai pris la suite, et qui a élevé 11 enfants avec études....internat etc...sans allocations familiales etc.....comment a-t-il fait? pour le même temps de travail que moi....je ne sais plus quoi penser! Mon sincère sacerdoce s'est transformé au fil des ans en cauchemar. Qui suis-je pour un trader? un banquier? voir même un élu, socialiste ou de droite?...cordialement.
312	Moins de 10% des médecins actuellement en formation s'installeront en libéral. C'est (si c'est vrai, mais c'est en tout cas ce qu'on observe actuellement en chirurgie) tout de même un frein à la participation des jeunes aux négociations. L'idée de leur proposer de participer en adhérant à un syndicat me paraît dès lors plus juste. Dr Edouard Paris

313	je viens de m'installer tout récemment encore juste a temps avant qu'on nous impose n'importe quoi... et je suis donc jeune,femme,et je trouve inadmissible de réserver les discussions aux pre retraitant alors que l'avenir de la medecine ce sont les jeunes ,justement ,et les femmes( vu la proportion des femmes a venir...) il faudrait d'ailleurs meme creer un syndicat des jeunes medecins ,femmes!!!Par ailleurs IL est meme urgent de supprimer la Caisse de Racket des Medecins Francais CARMF . Mais le gouvernement prefere s'occuper des sortants que des futurs entrants:a eux alors d'assumer le futur manque de motivation a l'installation ou clairement d'assumer "de tuer le poussin dans l'oeuf". A se demander si les syndicats genre csmf ne sont pas de meche.....en tout cas je n'irais jamais me syndiquer chez eux!!! heureusement que le snjmg est la!!que l'isnih et l'isnar se battent mais il est grand temps de les ecouter si le gouvernement ne veut pas voir disparaître la medecine generale dans 10 ans voir 5ans...de toute facon tout le systeme est hyppocrite,et nous sommes deja salariés de la secu dans les faits par le 1/3 payant,mais avec toutes les
314	C'est grâce à la jeunesse que l'énergie du changement arrive. Sans la jeunesse nous resterions sur nos positions . Nos syndicats restent bloqués sur des idées dépassées . Ils sont incapable de proposer un changement intelligent . Ils nous ont fait peur sur le CAPI , et finalement ils sont dépassés par le nombre d'adhésion. Cela est remarquable .Et bien pour négocier la convention c'est pareil . Alors moi je suis pour l'entrée des jeunes dans les négociations , qu'ils viennent bousculer les vieux concepts. Merci
315	les representants des syndicats n'ont pour seul objectif de proteger l ASV en attendant d en beneficier et ne se soucient guere de l avenir de la medecine liberale mais qu ils ne se fasse pas d illusion , quand plus personne ne cotisera a des cotisations sociales asphyxiantes le probleme de leurs retraites sera le meme ... bravo les syndicat , vous etes de la meme trempe que la CGT cheminot , vous ne pensez qu a vous ....
316	Tout à fait favorable à ce que les jeunes soient présent en tant que tel et puissent donner un avis. Pour autant ils sont souvent trop loin de la réalité du terrain de la médecine libérale pour négocier la convention
317	la seule façon efficace de réguler la démographie médicale est d'imposer un numérus clausus à l'installation des jeunes médecins : dans les zones surmédicalisées ils ne pourraient s'installer qu'en achetant la patientèle d'un médecin qui prend sa retraite . c'est ce projet que les jeunes ( internes et chefs de clinique ) ont réussi à faire échouer par leur grève il y a environ 3 ans . Alors , leur présence aux négociations , je n'en vois vraiment pas l'utilité .
318	Les mauvais perdants de l'élection démocratique font le jeu du gouvernement qui veut depuis toujours mettre au pas les medecins !
319	Si ces jeunes sont des libéraux OK, s'ils sont des remplaçants, ils doivent adhérer à un syndicat des libéraux po participer à la réflexion, sinon ils n'ont rien à faire dans des négociations sur la convention des libéraux, puisque ça ne les concerne pas.
320	Il est grand temps de prendre en compte les médecins en activité qui sont pris en tenaille entre des retraites qu'ils n'auront pas au niveau actuel , et des jeunes qui préfèrent remplacer
321	Situation ubuesque, on chipotte sur des détails, qu'est-ce que ce sera quand on va parler de choses sérieuses. Pour l'ASV : c'est "plié" mais pas payé ....
322	Le gouvernement a reculé de 2 ans les negos au motifs que les élections devaient définir la représentativité syndicale , ce n'est pas maintenant qu'il faut accepter tout le monde et les autres autour de la table ! C'est se moquer de nous !
323	Les syndicats multicatégoriels ont ou peuvent avoir une "branche" pour les internes et les jeunes installés, autant utiliser cette voie que faire intervenir des délégués qui ne sont pas représentatifs. Pour reprendre l'exemple politique les délégations PS, UMP, ou autre sont composées d'élus et non pas de membres rattachés chez les étudiants ou les "coordinations"
324	HAMON, il est tout à fait irresponsable d'opposer les syndicats entre eux, cela fait le jeu des caisses et aide le pouvoir à mieux nous étatiser
325	"Un peu comme si l'UMP disait à l'Assemblée Nationale « on est majoritaire, alors ce n'est pas la peine de discuter et les autres peuvent rester chez eux ». C'est ce qui se passe non ! Alors ne nous étonnons pas de l'attitude du bras armé CSMF/SML du gouvernement !

326	LES JEUNES? C'EST L'AVENIR.
327	ras le bol de la csmf, ces vieux cons sclérosés
328	lorsque je me suis installé, en 1978 j'ai du aller en campagne et ACHETER une patientèle, il y avait trop de mg en ville, il est normal qu'il y ait une obligation de s'installer dans les zones sous médicalisées, les gens dans les campagnes ont le droit d'avoir des soins corrects, et non par des médecins étrangers !
329	Il existe un gap générationnel . pour aller de l avant et anticiper les évolutions les jeunes générations sont INDISPENSABLES Le corps médical vieilli et comme nous le savons tous un corps professionnel vieillissant ne souhaite ni changement ni innovation .de la créativité , de la prise de risque raisonnable nous sont indispensable. freiner devant l avenir est dépassé
330	neant
331	La seule solution est d'abord de sortir du système conventionnel actuel quitte à y revenir si les rapports CNAM-ML sont équilibrés et que la pérenité de cet équilibre soit assuré p
332	il faut se battre pour des choses importantes et pas se faire b... par les ministres qui rigolent de nos voir s'entredéchirer pour des babioles.
333	respectons la forme, les textes et battons nous!
334	de l'espoir svp
335	Notre système conventionnel is dead
336	une majorite de medecins s'est prononce pour la fermeture de l' asv avec conservation des droits acquis pourquoi les syndicats ne sont -ils pas tous a defendre cette option ? On va se faire flouer et vous en seriez tous responsables.....
337	questionnaire très tendancieux. Les élections aux URPS ont fait ressortir une représentativité (bien que je ne sois pas certain de cette façon de faire), c'est la démocratie. Il ne serait pas constitutionnel qu'un député ou un sénateur se rende à une commission avec des personnes qui siègeraient alors qu'elles n'ont pas été élues. Cela n'empêche nullement, et au contraire c'est indispensable, d'associer les futurs médecins aux négociations, mais en préalable dans des groupes de travail, pas en session plénière. La présentation faite dans le questionnaire est trop manichéenne, et fausse la validité du sondage. Dommage, car cela altère la crédibilité de la FMF si le nouveau président "manipule" de la sorte.
338	c'est n'importe quoi en attendant je paye ma camrf et ça ne pose pas de souci...
339	sondage bidon j'ai répondu pour remplir la case commentaire. Deux questions: qu'est ce qu'un jeune, a partir de quand est on vieux ? on ne sait pas!!! jeune libéral? jeune tout court? jeune dans sa tête ou son corps? A mort le jeunisme! Un médecin n'exerçant pas en libéral peut t'il donner son opinion sur une convention entre une assurance et des médecins libéraux? su oui quand les médecins libéraux pourront ils donner leur avis sur les conventions en milieu public?
340	Pendant ce temps les déserts médicaux avancent à grands pas et les troupes restantes sont de plus en plus démotivées et épuisées mais également en colère
341	Encore diviser pour mieux .....
342	divisés face aux politiques, les syndicats sont surs de perdre et peu de chose changera !
343	C'est anormal d'avoir des syndicats de jeunes et de vieux, le métier est aussi dur pour ceux de 30,45 ou 65 ans sauf que les derniers voient la fin du tunnel. Les jeunes médecins doivent intégrer les syndicat existants
344	DIVISION = ABSENCE DE DECISION

344	il faudrait éviter les procès d'intention vis à vis des autres syndicats . Le gouvernement sait très bien y faire en divisant pour régner . ce n'est pas nouveau et je m'étonne que vous tombiez encore dans le panneau ... la médecine libérale est très mal barrée et l'attitude de guérillas entre syndicat ne va finalement faire qu'accélérer les choses ...montrez vous adultes et responsables que diable .
345	seulement les 10% de jeunes qui sont intéressés par le monde libéral . pour les 90% qui veulent être salariés , leur place n'est pas dans cette négociation.
346	on ne demande pas aux élèves ingénieurs ou de sciences éco ou autres de venir négocier avec les syndicats dans les entreprises!(chez Renault par exemple)qu'ils commencent par s'installer!d'autre part le problème des médecins est qu'il y a trop de syndicats ce qui fait chaque fois le jeu de la CPAM et des gouvernements qui peuvent une fois de plus se frotter les mains devant tant de bêtise
347	Bertrand veut nous séduire, à nous de l'utiliser comme il compte utiliser nos votes en 2012
348	comment se démerde-t-on encore pour qu'en France la CSMF et la SML soient encore représentatif ? par défaut des autres syndicats pardi ! pourquoi le front national parle ... par défaut des socialistes et de l'UMP! quand comprendrez vous qu'il faut s'allier contre ces vieux cons!
349	c'est pitoyable d'en arriver là
350	aucun avis sur le sujet
351	Vous ne vous trouvez pas un rien démagogique de vous appuyer sur des gens facilement influençables et il me semble qu'ils ne viennent pas nous chercher quand ils négocient pour leurs conditions de travail
352	le cirque est reparti et la profession encore divisée, la sécu n'a plus qu'à rigoler!!!
353	Les négociations concernent les conditions d'exercice des médecins installés en libéral, les jeunes ne connaissent pas l'exercice c'est faire preuve de démagogie que de les convier en ce qui concerne certains sujets comme la démographie ils pourraient y participer en tant qu'observateurs mais quand j'entends les motivations de leurs leaders de choisir santé publique pourquoi les faire participer à des négociations sur l'exercice libéral ne la démographie ils pourraient
354	La CSMF et la SML ayant l'habitude de ne pas comprendre ce qu'ils signent, on est en fait tout à fait inquiet ! Les accords d'août 2004 sur la chirurgie en sont un reflet éloquent.
355	CSMF et SML: la pire des opinions
356	je ne vois aucune autre formation professionnelle qui accepterait que des étudiants décident pour eux
357	Associer les jeunes n'est pas en soi une mauvaise idée, mais il faut au préalable changer la Loi et les règles de la convention
358	il y a tant d'autres choses à négocier qu'à voir MGF et la CSMF toujours s'opposer...
359	Je rappelle simplement que les remplaçants sont exclus des élections URPS...
360	Que toute cette activité syndicale est loin des préoccupations des praticiens ! Si vous saviez comme nous nous en f... Il serait temps d'envisager une prise en charge moderne et déchargée de tout ce fatras passiste (paiement à l'acte notamment etc.). Je suis en fin de carrière, je n'ai rien à gagner ni à perdre mais suis un peu désespéré par cette perpétuelle remise sur le tapis des mêmes choses. Si au moins les jeunes pouvaient apporter un regard neuf !
361	négociez vite !!!++++ Si rien n'est signé fin juin le règlement qui s'applique à nous depuis la fin de la convention ne bougera pas avant les prochaines élections présidentielles.
362	déjà que les jeunes ne veulent plus s'installer en libéral, les exclure des négociations est un non sens

363	1- comme en droit, la forme est garante du fond, les délégations présentes doivent être celles qui sont prévues par les textes, sauf à faire évoluer préalablement les textes. 2- Les syndicats d'étudiants ne représentent pas spécifiquement les futurs praticiens libéraux (loin s'en faut, puisqu'une infime minorité souhaite se diriger vers ce mode de pratique) 3- dans leurs délégations, que les syndicats incluent des étudiants "témoins non parties prenantes" est peut-être envisageable, mais ce sera au détriment des négociateurs, dont ils prendront la place. 4- que les syndicats de médecins libéraux accueillent les syndicats d'étudiants dans leurs réunions internes pour échanger leurs points de vue paraît, au contraire, tout à fait utile et même hautement souhaitable.
364	LES JEUNES S'INSTALLANT A 8% DANS LE LIBERAL CE NE SONT PAS CEUX QUI S'INSTALLERONT EN PUBLIC A NEGOCIER
365	Sondage absolument sans valeur car partial, un sondeur ne peut être à la fois juge et partie. questions tendancieuses tout cela n'est pas à l'honneur de votre syndicat
366	Je suis "jeune", je suis syndiquée mais la plupart des syndicats seniors ne sont là que pour conserver des avantages acquis. Or la médecine doit évoluer, c'est nous qui serons demain sur le terrain! Nous avons le droit (et le devoir) d'être présents pour donner notre avis et nos idées
367	Les élèves des lycées ne négocient pas le salaire des profs ! Les étudiants en droit ne négocient pas les honoraires des avocats ! les jeunes n'ont rien à voir dans nos affaires ! Vous faites de l'agitation pour masquer votre faillite interne et votre manque de projets !
368	la jeunesse est notre avenir
369	ne pas associer les "jeunes" c'est accélérer la mort de la médecine libérale...
370	Il est scandaleux de ne pas laisser les jeunes participer aux négociations conventionnelles quand on sait l'importance qu'elles ont dans la mise en place de leur futur cadre d'exercice. Il n'est pas question de confiance, surtout quand on se rappelle que lors des EGOS, nombre de syndicats seniors étaient contre les mesures intergénérationnelles et pour une coercition des jeunes médecins.
371	jusqu'à quel âge est-on "jeune" ? ou combien d'années d'installation ?
372	notre profession a besoin d'unité, pas de querelles stériles entre des gens qui sont d'accord à 99 %
373	Les seuls qui ont légitimement le droit de donner leur avis sur la convention sont ceux qui EXERCENT ACTUELLEMENT en médecine libérale: pour moi c'est évident
374	A) On doit absolument changer radicalement le mode d'évaluation de la représentativité; pour un système plus juste et non cette parodie de référence à la prépondérance syndicale !. A défaut... B) Proposer une bonne fois pour toute à l'ensemble des médecins un déconventionnement individuel massif, (seule chose redoutée par les pouvoirs publics) et renégocier ensuite un vrai système dans lequel nous ne serions plus bafoués !! DR JY BOUTIN (Médecin vasculaire = non spécialiste et non généraliste !!encore une merveille de notre système.)
375	Cela dit, aussi longtemps que les syndicats s'opposeront à la fin de la liberté totale d'installation, on ne s'en sortira pas: Si on veut la liberté totale d'installation, il faut accepter que nos actes ne soient plus remboursés par la sécurité sociale: ça, c'est du vrai libéralisme. Sinon, on sait très bien que les seules incitations financières à l'installation dans les campagnes ne marchent pas et c'est bien normal puisque ce n'est pas un problème financier. Si on limite l'installation des médecins dans les villes, les jeunes médecins n'auront pas d'autre solution que de s'installer dans les campagnes (en habitant ou non sur place). Au bout de quelques années, certains y resteront peut-être par goût et les autres achèteront chères puisque plus rares des clientèles de ville avec l'argent qu'ils auront gagné à la campagne! Les jeunes sont opposés à cela, mais ont-ils le choix? J'attends qu'un syndicat ait le courage de dire cela plutôt que de défendre toujours par esprit de corporatisme le libéralisme qui n'en est pas un !

376	en apparence il serait juste, légitime et logique que les "jeunes" soient présents.mais on sait que l'enfer est pavé des meilleures intentions.on peut les "associer" (en tant que futurs médecins ou étudiants dans une structure dédiée)sans qu'ils soient partie prenante à toutes les négociations .ils n'ont qu'à se syndiquer ou militer. les étrangers votent ils aux élections en France?non. les non syndiqués votent ils les accords salariaux? non .
377	depuis quand les élèves ingénieurs négocient-ils les accords syndicaux? et les apprentis sont-ils avec la cgt ou la cfdt pour négocier les conventions collectives ? NON JAMAIS !
378	Pour l'instant je constate que les pouvoirs publics ne font toujours rien pour rendre la médecine générale attractive, alors qu'ils se désespèrent de la désaffectation pour ce mode d'exercice!! Pour passer 1/2H avec un patient en souffrance psychique ou pathologie complexe pour bien faire son travail; ce n'est plus un métier mais un sacerdoce... Nos meilleurs soutiens sont nos patients!!!!
379	Je n'arrive pas à comprendre les arguments de la CSMF...
380	encore une fois la CSMF et le SML montrent qu'ils se moquent des médecins de terrain ; ils se déculottent toujours depuis plus de 30 ans devant les desideratas du ministère et de la sécu : en vrac , contre le secteur 2 , pour la carte vitale et la télétr
381	Questionnaire avec un biais ENORME : impossible de répondre non aux deux questions précédentes....
382	on est pas sortis de l'auberge
383	comment voulez-vous que les "jeunes" s'investissent dans le libéral si leurs aînés ne leur permettent pas de s'y intégrer!!!on pourrait penser que certains veulent éviter ceux qui peuvent s'opposer à la liberté d'installation ou à l'obligation de s'installer après un temps donné de remplacement .Mieux vaut le faire avec l'accord des futurs installés potentiels que par la force!!
384	ils doivent être installés pour négocier pas avant
385	leur a-t-on proposé de voter pour les UR ?
386	vive les divisions,on crèvera plus vite!
387	on ne peut espérer avoir une négociation fructueuse qu'avec un front uni , c'est pas gagné.toutes ces petites magouilles syndicales ne font que nous éloigner un peu plus chaque jour de ces mêmes syndicats.
388	Debout la FMF !
389	90% des membres des syndicats des jeunes ou futurs confrères seront salariés! est-ce à eux de déterminer l'exercice libéral de ma médecine? ils doivent pouvoir parler de leurs aspirations avec les syndicats des médecins libéraux déjà en exercice
390	inadmissible de ne pas les intégrer aux négociations, les idées pour demain ne viendront de vieux croulants ! et ils ne seront pas toujours dans des syndicats de jeunes ...
391	Oui à l'association des jeunes, mais attention à la démagogie (on évite d'aborder les vrais problèmes pour les broser dans le sens du poil et on manipule leur enthousiasme pour des motifs "syndicaliens" (comme politicien, excuser le néologisme hasardeux) en reproduisant d'une certaine manière les schémas de ceux que vous brocardez!
392	Ceci me semble être un faux débat. Jeunes ou vieux médecins, vers quelles médecines dans quelle société souhaitons exercer? Lors des dernières élections, aucun syndicat n'a posé cette question ni proposé de réponses de fond. Tout le reste n'est que du bruit. Diviser pour régner.
393	Cette histoire n'est qu'un prétexte honteux pour la CSMF qui n'a toujours pas digéré la création du 2ème collège des URPS par la loi HPST et la représentativité du Bloc qui en a découlé.
394	de toutes façons, la médecine est depuis 30 ans en voie de pauperisation relative, et il ne faut pas s'étonner que les jeunes ne veuillent plus s'installer.Non seulement les carottes sont cuites mais il n'y a plus beaucoup de carottes. Reste le bâton ...

395	c' est a cause de guerres des tranchées dans ce genre que les jeunes médecins généralistes comme moi ne souhaitent adhérer à aucun syndicat, qui apparaissent totalement déconnectés des réalités;;;
396	La liberté de prescription nous a échappée... Il me paraît souhaitable de faire des aménagements à la liberté d'installation: pas de vissage de plaque ou associations "bidons" dans les zones déjà trop pourvues. Sinon les jeunes risquent de perdre totalement leur chère liberté d'installation.
397	je pense qu'il faut rester unis sinon on va tous le payer;il faut intégrer les jeunes dans les discussions et bien sur les accepter a se syndicaliser .